



Du côté du PNU

ENVIRONNEMENT

Le saviez-vous ? Mont de Marsan Agglo compte à ce jour plusieurs sites valorisés dans le cadre du Parc Naturel Urbain du Marsan : les berges de la Midouze, l'aerial landais et les étangs des Neuf Fontaines, le site historique paysager de Castets, l'étang de pêche de Massy et bientôt la zone humide de Limac. Ces espaces, qui préservent le patrimoine naturel, architectural et historique de notre territoire, permettent également d'offrir aux habitants des lieux de promenade, de loisirs et d'éducation à l'environnement. Le point sur les actions en cours et à venir.

Une fréquentation en hausse sur tous les sites

Tout au long de l'année, sur les sites des Neuf Fontaines, de Castets et de Massy, un suivi est assuré afin d'estimer leur fréquentation. En 2018, les Neuf Fontaines ont accueilli plus de 765 visiteurs à la chèvrerie, 108 pèlerins, 14 réservations dans les meublés de tourisme et 494 participants aux animations organisées pour les scolaires et/ou le grand public. À Bougue, 3 290 curieux ont découvert les mottes castrales de Castets, soit une moyenne de 25 personnes par jour. Enfin, les pêcheurs se sont également largement réappropriés l'étang de pêche de Massy puisque 62 cartes de pêche à la journée et 32 à l'année ont été vendues depuis son inauguration en avril dernier.

Tous ces chiffres, en augmentation par rapport aux années précédentes, sont le reflet du bon accueil de ces aménagements à la fois par les habitués et par les visiteurs occasionnels.

Une vidange pour l'étang des Neuf Fontaines en octobre



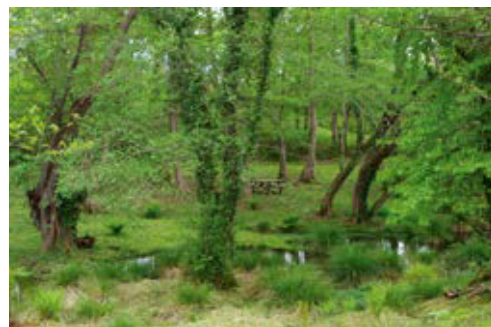
À Bostens, le plan de gestion écologique mis en place avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine pour la période 2017-2021 se poursuit. Cette année, deux opérations marquantes sont programmées : l'implantation d'une roselière via l'organisation d'un chantier-école avec le lycée agricole de Sabres et la vidange de l'étang cet automne.

Comme en 2015, une vidange (sans assec pour ne pas impacter la population de Cistude d'Europe, en hibernation à ce moment-là) permettra de répondre à deux enjeux forts : réaliser la gestion piscicole des étangs et favoriser un renouvellement des eaux. Pendant l'opération, les poissons récupérés seront triés et les espèces envahissantes, comme la perche soleil, seront éliminées.

La zone humide de Limac se refait une beauté

Au printemps prochain, le 5^e et dernier site du PNU sera inauguré. Autrefois lieu de vie sociale de la commune, la zone humide de Limac à Laglorieuse présente également des richesses écologiques reconnues. Ce petit écrin abrite un lavoir et la fontaine Saint-Guirons, lieu de pèlerinage à l'Ascension. Afin de mettre en valeur ces éléments bâtis et de préserver de la fragilité le lieu, des aménagements spécifiques ont été pensés et sont en cours de réalisation :

■ Aménagement de l'aire de stationnement avec l'implantation d'essences fruitières et



la mise en place d'une signalétique depuis le centre-bourg

■ Mise en valeur de la zone le long d'un parcours pédestre : panneaux d'information, mobilier, tables de pique-nique

■ Mise en scène du site grâce à des panneaux de sensibilisation à l'environnement présentant notamment la flore des zones humides et à la création d'ouvertures sur les points de vue

Pour Véronique Gleyze, vice-présidente de Mont de Marsan Agglo en charge de l'Environnement et du Développement Durable, "ce nouveau site PNU est un véritable écrin de verdure et de fraîcheur. Bien que situé à proximité du village, le cadre est enchanteur et reposant. La scénographie de ce lieu un peu mystérieux mettra en valeur toute la richesse de cette zone humide".

Retrouvez toutes les infos du PNU sur www.parcnatureldumarsan.fr